
Adresse de la société populaire de la commune de Parai (Saône-et-Loire) félicitant les représentants du peuple pour leur sagesse et courage, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Parai (Saône-et-Loire) félicitant les représentants du peuple pour leur sagesse et courage, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 371-372;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0371_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

l'époque de l'établissement des ateliers, le prix de nos journées étoit bien supérieur de celui actuel, et les denrées 2/3 moins chères.

2) Nous vous observons aussi que, vu le mauvais tems et l'éloignement des domiciles de beaucoup d'entre nous, il nous sera difficile de venir l'hyver prochain à 6 heures du matin; nous désirons être traités comme le dernier, c'est-à-dire, de commencer nos travaux avec le jour.

3) Nous réclamons la sagesse de votre comité de salut public pour l'ouverture des ateliers aux heures de repas; car, comme nous venons de vous observer cy-dessus que beaucoup d'entre nous ayant leur domicile éloigné de l'atelier sont, par cette raison, obligés de porter sur eux leur nourriture qu'ils désirent manger sur leur établi, ne pouvant entrer dans aucun lieux sans leur occasionner les dépenses que ne leur permet pas leur salaire.

4) Enfin nous espérons toujours sur les promesses que nous ont fait les représentants du peuple relativement aux malades, lesquelles cependant ont été sans effets jusqu'à présent. Vive la République et la Convention.

Pour nos camarades, SANGNIER, CHANTRAU, GERARDIN, RICHARD, GUYOT, QUIOPPA, PIERRAR, TASSÉ, DLAVILLE, BRETON, PEPIN, CUPPER, BROCHONS

[et 3 signatures illisibles].

Renvoi au comité de salut public (1).

u

[Les employés de l'administration du départ^t d'Indre-et-Loire à la Conv.; Tours, 12 therm. II] (2).

Législateurs,

La République, encore une fois sauvée par votre énergie, vous doit de nouveaux éloges. Pour nous, pleins d'admiration de l'atitute fière et courageuse que vous venez de tenir, dans un mouvement excité par des scélérats, que la loi vient justement d'atteindre, nos vœux les plus chers, se reportant vers la chose publique, sont que, constamment attachés à elle, vous exterminiez jusqu'au dernier des traîtres qui oseroit tenter sa perte. Vive la République, vive la Montagne !

DELMAS, J.J. GOUBEAU, PORTIER, P^{re} F^{ois} LE ROUX, CROUZET, ANTOÏNE, AUGENDAU, Jan F. SOURISSE, VOYER le je, LUSSEAU, DURAND, TIFFE-NEAU, CAILLAULT, DUHOURD-DARGY, GIRAULT le jeune, GÉRARD, MORAY, HÉRON, BOUCHET, BODIN-GROLIERE, ESNAULT, BODIN le j^e

[et une signature illisible].

v

[Le conseil g^{nl} de la comm. de Parai (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Législateurs,

Instruits par l'expérience, nous ne vanterons que la mémoire des grands hommes, et, dès aujourd'hui, nous ajournons toute appologie jusqu'après la mort du héros.

Si les traîtres peuvent abandonner leurs projets liberticides par la punition de leurs semblables, ils viennent de recevoir une belle leçon. Puissent-ils en profiter !

La Convention nationale, et rien que la Convention nationale, sera notre point de ralli[e]ment, et le seul centre autour duquel nous voulons tourner.

Chargés par les Français d'établir leur liberté sur des bazes inébranlables, restez à ce poste brillant même par ses dangers. Achevez votre carrière, et que votre dernier œuvre soit un décret de mort contre quiconque chercheroit encore à usurper la puissance que le peuple ne veut et ne peut que déléguer.

L'exemple est le premier des maîtres. Instruits par vous, nous saurons mourir, s'il le faut, au poste où la confiance nous a placé[s]; et, au nom de nos concitoyens, furieux d'avoir été trompés, nous jurons de vous faire de nos corps un rempart dont les débris pourroient encore faire pâlir et reculer les tirans.

BOUILLER (mairie), BIDAUD (agent nat.), DEVOST (off. mun.), PRUST père (notable), JEUNET (off. mun.), ROUT (notable), SATELLE (notable), DESFORGES (notable), GRUEBES (notable), BES (notable), TOUZED (off. mun.), DARGAUD (greffier).

w

[La sté popul. de la comm. de Parai à la Conv.; 14 therm. II] (3).

Ils ont vécus, les scélérats, les traîtres qui vouloient asservir leur païs; la vengeance nationale les a précipités dans la nuit du tombeau. Ainsi périront tous les ennemis du peuple ! que ce terrible exemple aprenne à l'univers que les Français n'ont pas brisés leurs chaînes pour en recevoir de nouvelles.

Représentans du peuple, par votre sagesse, par votre courage, vous vous êtes montrés dignes de lui; vous avés défendus au peril de vos vies la cause de la liberté. Mais si, malgré vos efforts, l'ambition, la cabale, l'intrigue eussent été victorieuses, leur bonheur eût été de courte durée; les sociétés populaires, qui n'ont pas jurées en vain de vivre libres ou de mourir, seroient debout, et la liberté seroit de nouveau triomphante.

(1) Ci-devant Paray-le-Monial, Saône-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 23. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 315, pl. 1 264, p. 32. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Mention marginale, signée Bar.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 15. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

Pères de la patrie, nous vous félicitons d'avoir déjoués les conspirateurs et les traîtres. Restés à votre poste; conservés l'attitude fière et imposante que vous avés prise.

Prennés les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour assurer nos conquêtes, et pour prévenir la trahison et le désordre dans nos armées.

Maintenés la paix dans l'intérieur de la République. Que vos yeux vigilans soient continuellement ouverts, sur les déserteurs étrangers, sur les prisonniers de guerre, sur les ennemis du peuple; mettés-les tous dans l'impuissance de nuire.

Nous, sentinelles de la liberté, nous surveillerons tout ce qui nous environne; elle triomphera, ou nous périrons avec elle.

BOUILLER (*maire*), BIDAUD (*agent nat.*), SATELLE (*secrét.*), CHAUVET (*secrét.*), DARGAUD (*présid.*)

[et environ 60 autres signatures].

x

[*La sté popul. de Granville-la-Victoire* (1), à la *Conv.*; 15 therm. II] (2).

Un nouveau Cromvel veut s'élever sur les débris sanglants de la Convention nationale: ses projets sont pénétrés par l'activité de la surveillance; la prudence les déconcerte, une fermeté digne des premiers Romains fait arrêter l'audacieux conspirateur et ses lâches complices; leurs têtes, vouées à l'infâmie, tombent ignominieusement sous le glaive vengeur de la loi qui frappe sans remission les coupables: la République est sauvée. Grâce t'en soient rendues, Être suprême, qui veille sur les destinées de la France. Et vous, vertueux représentans d'un peuple souverain et libre, quelques fatiguants que soient vos pénibles travaux, soutenus par l'amour ardent de la patrie, restez au poste où sa confiance vous a placés, que vous remplissiez si dignement.

Tels sont les vœux de la société populaire de Granville, elle y ajoute le serment de vivre libre ou de mourir, de conserver la République une et indivisible, de combattre les tyrans et de dénoncer tous les traîtres. Vive la République, vive la Convention!

POMPON (*commiss^{re}*), F^{rs} FOUGERAY (*présid.*), LEGALLOIS (*secrét.*), REGNAULD (*commiss^{re} rédacteur*), GARNIER (*commiss^{re}*) [et une signature illisible].

y

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Cires-lès-Mello* (3) aux représentans du peuple; s.d.] (4).

(1) Manche.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 17; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 446; *Débats*, n° 688, 389. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l); *J. Univ.*, n° 1 722.

(3) District de Senlis, Oise.

(4) C 313, pl. 1 246, p. 22. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

Si jamais nous avons dû des actions de reconnoissance à la Convention nationale, c'est dans cette circonstance où le courage de nos représentans, en sauvant la République, ne nous a pas même laissé le temps de nous eff[r]ayer sur les dangers qu'elle a courus; nous avons appris au même moment, et l'étendue de ses dangers, et les succès surprenands qui les ont faits évanouir; et, pénétrés à la fois d'éton[n]ement et d'admiration, nous vous renouvelons les assurances de notre dévouement et de notre confiance absolue pour les sauveurs de la patrie, et joignons nos voix avec tous les bons républicains: vive la Convention nationale, vive la République, périssent les tyrans et la tyrannie!

PICARD (*off. mun.*), LARROZE (*off. mun.*), LEFEVRE (*notable*), PETIT (*maire*), BORTHAUX (*notable*), GRANGE (*off. mun.*), TROUART (*agent nat.*), PIAT (*greffier*), BERT (*notable*).

z

[*La sté popul. et régénérée de Rethel-sur-Aisne* (1) à la *Conv.*; *Rethel-sur-Aisne*, 13 therm. II] (2).

Citoyens représentans,

Une horrible conspiration vient d'être détruite aussitôt que découverte; votre indomptable énergie et celle des citoyens de Paris, restés fidels à la représentation nationale, ont encore une fois sauvé la patrie; grâces éternelles vous en soient rendues!

C'est dans les transports de l'enthousiasme, et au sein de la réunion la plus touchante, que nous vous exprimons toute notre vive reconnoissance, que nous jurons de vous être inviolablement unis à jamais, que nous jurons haine, exécration à tous les tirans.

Ces monstres! ils ont été fulminés; la République est impérissable. Vive la convention! S. et F.

LANDRAGIN le j^e (*présid.*), J.B. ARRACHART (*secrét.*).

a'

[*Les administrateurs et l'agent nat. du distr. de Rethel*, à la *conv.*; *Rethel*, 13 therm. II] (3).

Représentans,

Vous avez détruit les rois et les fédéralistes; vous venez d'écraser les dictateurs; ainsi périront tous les monstres; ainsi s'anéantiront devant vous toutes les factions qui tenteroient de s'élever au-dessus du peuple et de l'asservir.

Restez à votre poste, législateurs incorruptibles! Achevez le bien que vous avez commencé; consolidez la liberté; donnez aux Français le

(1) Ardennes.

(2) C 315, pl. 1 246, p. 16. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 313, pl. 1 246, p. 21. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).